



La personne au coeur
de notre action



LE PROJET EDUCATIF D'ALFA3A

Siège social

Association régie par la loi de 1901, agréée Jeunesse et Sports,
déclarée à la Préfecture de Bourg-en-Bresse . Siret 775 544 026 01433

14 rue Aguétant . 01500 Ambérieu-en-Bugey
Tèl 04 74 38 29 77

www.alfa3a.org

SOMMAIRE

Chapitre 1	3
LES FONDEMENTS	3
LE PROJET ASSOCIATIF D'Alfa3a	3
1.1. Historique	3
1.2. Les fondamentaux	4
1.3. Les principes de gestion	4
Chapitre 2	5
LES OBJECTIFS EDUCATIFS	5
2.1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune	6
2.2. Participer à l'apprentissage de la vie sociale et collective	7
2.3. Développer des valeurs individuelles et sociales	7
Chapitre 3	8
LES MOYENS MIS EN OEUVRE	8
3.1. L'équipe pédagogique garante de l'efficacité	8
3.2. Application du principe de délégation	9
3.3. La complémentarité éducative	9
3.4. Le partenariat	9
Chapitre 4	10
L'EVALUATION ET LA DEMARCHE QUALITE	10
4.1. Mettre en place des instances et temps de concertation et d'échange	10
4.2. Mesurer les attentes des familles	10
4.3. Garantir l'accompagnement et le suivi des structures	11



Chapitre 1

LES FONDEMENTS

LE PROJET ASSOCIATIF D'Alfa3a



1.1. Historique

L'association Alfa3a (**Association pour le Logement, la Formation et l'Animation – Accueillir, Associer, Accompagner**) a été créée en 1971 par une équipe de responsables sociaux, familiaux, économiques et politiques du département de l'Ain, désireux d'apporter des solutions concrètes aux défis sociaux d'une Société Française en pleine évolution.

Les 3 A de son ADN, « Accueillir, Associer, Accompagner », sont aujourd'hui au cœur des problématiques sociales de notre pays pour permettre à chacun de trouver sa place dans la Cité, sans discrimination d'aucune sorte, avec une attention particulière pour les plus vulnérables.

Alfa3a est particulièrement exigeante quant à l'absence de toute discrimination dans l'accès et le traitement des citoyens au sein de ses établissements et veille à ce que la mixité sociale soit garantie dans toutes ses structures d'accueil.

Chaque personne est accueillie au sein de l'Association dans le respect de son identité et de son histoire, sans distinction aucune, notamment de sexe, de langue, de religion, d'opinion, d'origine nationale ou sociale ou de toute autre situation.

De la petite enfance au grand âge, Alfa3a se veut présente à toutes les étapes de la vie, dans une continuité de parcours.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces de vie et d'animation adaptés aux besoins des personnes accueillies, selon leur catégorie d'âges et leur niveau de développement et d'autonomie.

Pour inscrire son ambition éducative dans une continuité d'accompagnement, les services Petite Enfance et Animation sont regroupés au sein du Pôle Enfance Jeunesse qui gère en 2021 80 structures, et accompagne une centaine de communes dans leur politique petite enfance et enfance-jeunesse.

La mission première de ces établissements est de faire des propositions éducatives qualitatives qui permettent à l'enfant de grandir et de s'épanouir dans le cadre des diverses formes d'accueils, de la petite enfance (crèches, jardins d'enfants, relais d'assistants maternels, lieux d'accueil enfants-parents) aux accueils collectifs de mineurs (périscolaire, temps méridien, mercredis, vacances, séjours, espace jeunes).

Les professionnels de ces structures veillent à être dans un accompagnement bienveillant des personnes qui leur sont confiées en individualisant au maximum leur prise en charge et la réponse à leurs besoins.



1.2. Les fondamentaux

Le projet associatif fonde l'action d'Alfa3a sur une triple approche :

1. Approche « personnaliste » :

La valeur de la personne et le respect de sa dignité constituent le fondement de l'action éducative d'Alfa3a, qui s'inspire de la philosophie personnaliste, initiée par Emmanuel Mounier : « une action est bonne dans la mesure où elle respecte la personne humaine et contribue à son épanouissement. Dans une société où chacun a son rôle à jouer, une personne n'existe que dans et par ses relations. Dans cette interdépendance, elle devra maîtriser son destin et se construire, avec ses forces et ses faiblesses. »

Dans cet esprit, l'ambition éducative de l'association est d'aider chaque enfant et/ou chaque jeune à se construire librement en tant que personne, dans toutes ses dimensions, physique, intellectuelle, morale, spirituelle et sociale, et à poser des choix libres et responsables, à participer à une œuvre commune, à vivre en société et à être acteur de son propre avenir.

Le projet associatif pluriannuel d'Alfa3a « Ambition 2020 » a mis en place une démarche qualité interne inspirée de l'approche appréciative (Appreciative Inquiry) qui vise l'excellence des services rendus en plaçant la personne accueillie au cœur de son action.

2. Approche « réaliste » :

L'ambition éducative doit se traduire, au quotidien, par des réalisations concrètes. Le principe de réalité impose de partir de l'expérience première (empirique/sensible) pour remonter ensuite aux principes érigés en valeurs et règles de vie sociale. C'est la pédagogie de « l'expérientiel » et son ancrage dans le réel, qui en dernier ressort s'impose et donne sa limite à toute forme d'idéalisme.

De la même façon, l'éducation passe par « le faire soi-même », en accompagnant, incitant et valorisant les personnes dans leurs propres expérimentations. Les activités proposées utilisent et mobilisent les ressources locales pour que l'enfant ou le jeune appréhende et intègre son environnement et la culture environnante de son territoire de vie.

3. Approche « locale » :

Alfa3a intervient toujours en réponse à la sollicitation d'un territoire pour mettre en place, en partenariat avec les élus, un service pour répondre aux besoins des habitants. La réponse se nourrit de l'expérience, des savoir-faire et de la capacité d'innovation de l'association, mais elle est toujours spécifique, adaptée aux attentes des familles et à la réalité du territoire.

Des espaces de concertation sont institués pour garantir un suivi partenarial du projet, associant les élus, les familles et les équipes d'Alfa3a.

1.3. Les principes de gestion

1. Autonomie et responsabilité :

Pour la gestion de ses structures d'accueil petite enfance et enfance jeunesse, Alfa3a veut s'appuyer sur des professionnels responsables et autonomes, qui se voient confier une large délégation fondée sur le principe de subsidiarité et sur la confiance réciproque.

A leur tour, les équipes transmettent aux enfants et aux jeunes cette notion de responsabilité et ce qu'elle engendre dans les actes de la vie citoyenne.



2. Professionnalisme et pragmatisme :

L'ambition éducative d'Alfa3a exige un grand professionnalisme de la part de ses équipes, et s'appuie également sur des bénévoles aux compétences reconnues. Un effort particulier est fait en matière de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des salariés. La démarche de l'Association se veut pragmatique et entend s'adapter aux réalités locales en démontrant sa réactivité et sa capacité à innover, à imaginer, à anticiper.

3. Rigueur et transparence :

Dépositaire d'une mission éducative confiée par la Collectivité et par les familles, Alfa3a s'oblige à la rigueur de ses choix, au respect des engagements pris et à une totale transparence de son action. La charte d'accueil d'Alfa3a, le projet pédagogique, le règlement intérieur, le rapport d'activité, le budget prévisionnel, le compte de résultat, les conseils de concertations associant les usagers, sont là pour garantir cette transparence.

4. Continuité du service :

Gestionnaire d'une mission de service public, Alfa3a s'engage par tous les moyens, dans la limite où la sécurité des publics et des équipes reste garantie, à maintenir et assurer la continuité du service au public, dans le respect des normes réglementaires d'encadrement et ce, même en cas de circonstances exceptionnelles.

Chapitre 2

LES OBJECTIFS EDUCATIFS



L'évolution politique, économique et sociale de la Société conduit à des mutations profondes de comportement, impacte les rythmes de vie, l'organisation de la cellule familiale, les relations intrafamiliales, et la perception des rôles impartis aux structures d'accueil collectives et de l'Education Nationale.

Nous évoluons dans des structures « tiers-lieu éducatifs », qui doivent soutenir la fonction parentale et permettre à chacun de comprendre la société qui l'entoure.

Les structures d'accueil d'alfa3a revendiquent clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Ce sont des lieux où tout est mis en œuvre pour éveiller aux devoirs, pour répondre aux droits, besoins et aspirations de tous. Dans toutes nos structures d'accueil petite enfance et enfance jeunesse, les familles sont accompagnées et soutenues dans leur rôle de primo-éducateur par les équipes qui s'attachent à valoriser les compétences des parents.

Les objectifs de notre projet éducatif s'appuient sur la « Déclaration des Droits de l'Enfant » adoptée le 20 novembre 1959 par les Nations Unies, qui précise que l'intérêt supérieur de



l'enfant doit être la considération déterminante et guider ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation, cette responsabilité incombant en priorité à ses parents.

De même, l'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation. Elle rappelle également que l'enfant doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables. Il faut enfin inciter et accompagner l'enfant ou le jeune à développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et l'aider ainsi à devenir un membre à part entière et utile de la société.

Les objectifs éducatifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

Les temps d'accueil des Enfants et des Jeunes sont ceux de la découverte et de l'apprentissage de différents aspects de la vie en collectivité : sociabilisation, acquisition de l'autonomie dans le groupe, expérimentation du "faire ensemble", notion de responsabilité individuelle et collective face au respect des règles.

Les projets pédagogiques des centres d'Alfa3a s'attachent à développer le « savoir-être » et sont élaborés autour de trois grands axes éducatifs :

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune
2. Participer à son apprentissage de la vie sociale et collective
3. Développer ses valeurs individuelles et sociales

2.1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune

- Aider l'enfant à découvrir ses potentiels, ses talents et sa propre richesse dans un cadre ludique stimulant où le jeu l'amène à expérimenter et à développer ses savoir-faire et savoir-être, seul et au sein d'un collectif
- Favoriser la prise de conscience de sa propre capacité de création, d'organisation et d'expression
- Développer sa curiosité et son ouverture sur le monde extérieur, diversifier ses centres d'intérêts
- Faire en sorte que chaque enfant ou jeune puisse être valorisé et trouver sa place dans le groupe en proposant un programme d'activités et de jeux varié : choix d'activités culturelles, sportives, artistiques, ludiques, scientifiques, numériques et environnementales
- Favoriser l'autonomie et la confiance en soi
- Avoir une attention particulière au rythme de l'enfant, lui ménager des temps libres au cours de la journée
- Développer une attention pour les enfants ayant des besoins plus particuliers.
- Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants porteurs de handicaps psychique ou physique, et étudier les moyens à adapter pour faciliter la prise en charge d'enfants différents ou porteurs de handicap.



- Etre à l'écoute des familles, de leurs préoccupations et de leurs demandes pour un meilleur accompagnement de l'enfant
- Valoriser l'enfant auprès de ses parents par une communication positive qui mette en avant ses réussites, ses progrès, son bien-être dans le « Collectif »

2.2. Participer à l'apprentissage de la vie sociale et collective

- Faire prendre conscience à l'enfant de l'existence et de la place du groupe à travers le jeu qui est un moyen d'apprendre à vivre en société
- Favoriser les interactions entre les enfants et les jeunes tout en veillant au respect des règles de vie
- Permettre les échanges pendant les activités, mais également pendant les temps de vie quotidienne (repas, rangement, etc.)
- Organiser des activités communes aux différentes tranches d'âge
- Promouvoir la vie citoyenne en favorisant des espaces de concertation en fonction des publics accueillis
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Favoriser la place des parents dans les temps d'accueil

2.3. Développer des valeurs individuelles et sociales

- Transmettre des règles de savoir-être
- Développer le respect d'autrui (en commençant par soi-même), des biens publics ou personnels et de l'environnement en général
- Inciter l'enfant à découvrir, comprendre et protéger son environnement, développer des projets pour qu'il puisse s'y épanouir harmonieusement à sa juste place
- Sensibiliser au partage, à la solidarité, et à l'attention à l'autre
- Favoriser le sens de l'effort, le dépassement de soi, l'engagement à entreprendre à s'investir et la volonté de faire réussir
- Avoir une approche constructive de toutes les différences : on se construit par rapport à l'autre, à ses singularités et particularités, et ses différences nous enrichissent.
- Repérer et prévenir toutes les formes d'exclusion

La mise en application de ces objectifs éducatifs se traduit par la rédaction d'un projet pédagogique propre à chaque structure, que l'équipe fait vivre. Le directeur et l'ensemble du personnel adhérent au projet éducatif d'Alfa3a et s'engagent à le respecter et à le mettre en œuvre.



Chapitre 3

LES MOYENS MIS EN OEUVRE



Préambule :

Une structure d'accueil petite enfance, un accueil de loisirs, un « Espace Jeunes » ou un Centre Social a pour mission de rendre un service répondant aux besoins des familles d'un territoire, identifiés et spécifiés dans le cadre d'un diagnostic préalable et partagé.

C'est donc après concertation, et dans une logique partenariale avec les familles et les élus, qu'Alfa3a s'attache à répondre au mieux à une commande publique.

Les outils pédagogiques d'animation utilisent les temps d'accueil, de jeux et de loisirs pour en faire des supports éducatifs à part entière, au service du « savoir-être » et du bien vivre ensemble.

Les sorties et les séjours, dont ceux à l'international, sont des supports indispensables à l'émancipation et à l'épanouissement du public. La démarche de projet y prend tout son sens en travaillant sur la valorisation et l'acquisition de nouvelles capacités, la mobilité et l'autonomie de chacun. Il favorise une ouverture sur le monde et des cultures différentes.

La révolution numérique bouleverse chaque jour nos façons de produire, de consommer, de travailler, d'échanger, d'interagir et d'apprendre. A la fois vecteur de croissance, de progrès et d'épanouissement, le Numérique est aussi catalyseur de nouvelles fractures, inégalités et inquiétudes. Les enjeux de la transformation numérique ne sont pas seulement technologiques, ils sont aussi culturels et sociaux.

Les équipes éducatives d'Alfa3a sont sensibilisées à cette évolution dans leur approche pédagogique et de formation, en veillant à lutter contre le risque d'isolement et d'addiction. C'est pourquoi elles mènent également des actions d'apprentissage, d'information et de prévention contre l'usage excessif ou mal approprié des écrans, tant auprès des enfants et des jeunes que de leur famille.

3.1. L'équipe pédagogique garante de l'efficacité

L'encadrement pédagogique est constitué d'une équipe où chacun est impliqué à son niveau dans le déroulement et la réussite du projet.

Le directeur est garant de la qualité éducative du service, de la gestion administrative et budgétaire du centre et du management de l'équipe pédagogique.

Les animateurs et éducateurs sont impliqués dans l'élaboration du projet pédagogique, dans sa mise en œuvre et son évaluation.



Les activités sont des outils et des supports d'animation, et ne sont pas une fin en soi. La posture d'éducateur est privilégiée dans la qualité pédagogique par rapport aux activités dites « de consommation ». Partager et vivre des temps d'échange, de réflexion, de vie quotidienne ou d'activité en commun entre les enfants et avec les adultes est la priorité.

La posture de tout éducateur, animateur, est sous-tendue par l'intérêt supérieur de l'enfant, qui doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation. Alfa3a donne aussi la possibilité à l'équipe de bénéficier de formations complémentaires et d'accéder à des diplômes professionnalisant.

3.2. Application du principe de délégation

La délégation repose à la fois sur l'autonomie et sur la confiance. L'autonomie des structures et leur répartition géographique induisent une forte délégation de l'association aux responsables de centres et aux équipes de terrain. L'accompagnement et la disponibilité des coordinateurs territoriaux du pôle enfance jeunesse permettent de garantir une relation de proximité qui, avec l'appui des services supports de l'Association renforcent la qualité du suivi apportée aux établissements et aux partenaires.

3.3. La complémentarité éducative

Dans ses structures d'accueil petite enfance et enfance jeunesse, Alfa3a développe une approche éducative « non formelle », où les activités et le jeu laissent une large place à la créativité et à l'expression, avec des objectifs pédagogiques clairement énoncés. Sur un même territoire, il est primordial de promouvoir la continuité de l'offre éducative, de la petite enfance à l'adolescence et d'agir en complémentarité avec la famille (premier lieu d'éducation) et l'école (lieu d'éducation formelle).

3.4. Le partenariat

Les structures d'accueil vivent avec leur territoire et tissent un réseau partenarial avec tous ceux qui participent à la vie locale et à l'animation collective : les collectivités, les institutions, les associations, les structures éducatives, les habitants.



Chapitre 4

L'ÉVALUATION ET LA DEMARCHE QUALITE



4.1. Mettre en place des instances et temps de concertation et d'échange

Un rapport d'activité détaillé est transmis chaque année par la structure à la collectivité et aux tutelles. Il permet de retracer les temps forts, les changements et évolutions majeures du service survenus dans l'année, et de fournir des données d'analyse qualitatives et quantitatives sur le fonctionnement du service pendant l'exercice écoulé : statistiques de fréquentation, données sur la typologie des publics accueillis, indicateurs financiers, variété et saisonnalité des activités proposées, etc...

Ce rapport est présenté lors des Conseils de concertation à la collectivité par le directeur et un membre du service petite enfance ou animation d'Alfa3a. Ce rendez-vous formel permet d'évaluer l'adéquation du service aux attentes du territoire.

Afin de vérifier si la réponse est adaptée aux besoins des familles, des parents référents ou représentants sont invités lors de Conseils de concertation qui sont organisés en présence d'élus locaux et du responsable de la structure.

Des temps de rencontre permettent de réunir les usagers d'un centre afin d'échanger à propos du fonctionnement de la structure qu'ils fréquentent, des projets à venir et de leur donner la possibilité de s'investir dans des activités et plus largement dans la vie de l'établissement.

4.2. Mesurer les attentes des familles

Pour améliorer la démarche qualité des services proposés par les structures d'accueil, des outils sont mis en place pour recueillir l'avis des familles, leurs souhaits, besoins, suggestions et appréciations sur la qualité du service.

Le questionnaire de satisfaction annuelle auprès des familles, le questionnaire-bilan auprès des jeunes pour valider la pertinence d'une activité par rapport aux objectifs qu'ils s'étaient fixés, le « livre d'or », la boîte à idées (par mail) sont aussi mis à la disposition du public dans certaines structures.

La restitution de l'enquête annuelle de satisfaction est systématiquement transmise à la collectivité.



4.3. Garantir l'accompagnement et le suivi des structures

L'accompagnement et le suivi des structures enfance jeunesse sont assurés par l'équipe permanente du Pôle Enfance Jeunesse. Chaque établissement est rattaché à un coordinateur territorial qui assure un suivi global de proximité.

Les services petite enfance et animation s'engagent à :

- Mettre en œuvre le projet éducatif
- Valider et s'assurer de la bonne mise en oeuvre du projet pédagogique
- Favoriser des temps de réflexion sur la pratique professionnelle
- Organiser des réunions d'équipe
- Mettre en place des entretiens sur objectifs
- Garantir le respect des procédures administratives, réglementaires et budgétaires
- Apporter un soutien administratif, juridique et technique aux directeurs et des outils d'aide au management.

Fait à Ambérieu en Bugey, le 31 mai 2021



Guillaume BEAUREPAIRE

Directeur général

